

A.P.L.

QUEST

INFORMATION



grève chez RECORD

LES CADRES REMPLACENT LES CAISSIERS



09
154

MENU : SERV. COMP.

POURBOIRE A L'APPRECIATION DE LA CLIENTELE

Page 2	Saint Joseph d'Ancenis; Les professeurs grévistes ont gagné.
Page 3	Une rentrée sans problèmes.
Page 4	Répression après les renvois de livrets militaires
Page	Projet de comité de soutien au peuple sahraoui.
Page 5	RFA: Les interdictions contre les fonctionnaires.
Page 6	Dégage, on aménage.
Page 7-8	Petit livre noir des citations de Paul Camous, Prefet (ex-) des Pays de Loire-
Page 9	Panique dans la basse-cour ou quand la lutte de classe traverse le bureau de M ^o toulza (en provoquant de légers dégats.
Page 10	De la juste solution des contradictions au sein de l'APL
Page 11	Chomeurs, chomeuses, il faut s'organiser.
Page 12-13	Record des bas salaires Soutenons la lutte des employées de Record.
Page 14	Appel à une mobilisation des femmes. Exécution .
Page 15	Lac de Ribou, Cholet-Bords de l'erdre.
Page 16	Abonnez-vous !
Page 17	Les bonnes adresses.

+ TVA 3,06 %

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

- Jeudi 30 septembre 15h Bourse du travail CFDT 37 rus Lamoricière
Assemblée générale des chomeurs cf.p .11
20h30 Librairie 71 (derriere, rue de l'industrie)
Appel à une mobilisation des femmes cf.p.14
- Mardi 5 Octobre 20h30 Fraternité protestante, réunion pour la
constitution d'un comité de soutien à la république
Sahraoui démocratique. cf.p.4
- Vendredi 8 Oct. Librairie 71: "Dégage on aménage" à N-D des Landes
18h-20h30 Signature du livre et discussion avec
les auteurs
20h30-22h Conférence de presse et débat cf.p.6

T.T.C.

A St-JO D'ANCENIS : LES PROFESSEURS GREVISTES ont GAGNE!

- "St-Jo" d'Ancenis est un collège privé "catholique" de 750 élèves. La clientèle, à cause du prix et des orientations de la "classe dirigeante" (éventail de la droite à l'extrême-droite) devient de plus en plus bourgeoise. Le corps professoral (57 personnes) contient une section syndicale CFDT (+ de 20 syndiqués), deux syndicats - croupions ± patronaux, et un marais.

Origines du conflit

Il s'agit (but proclamé du patron des A.P.E.L., seule association de parents d'élèves reconnue) de chasser de l'école les professeurs CFDT. Pour ce faire, le Diocèse envoie en septembre 75 comme patron un "curé de choc" qui, en juin 76, s'attaque à deux syndiqués CFDT, profs de Français. On empêche l'un de prendre des classes dans le second Cycle, l'autre (pourtant le plus diplômé de tous les professeurs de Français) d'avoir des classes d'examen dans le Second Cycle. Plus, le Directeur leur retire leur responsabilité de Professeur Principal (d'où désaveu face aux familles et pénalisation financière).

"Il faut savoir que l'un avait été délégué syndical, l'autre délégué des professeurs de Français au Conseil d'Etablissement".

Aussi sec : demande de concertation ; refus de céder ; menace de grève en septembre.

Déroulement du conflit

● Situation inchangée en septembre. Le Rectorat reçoit une répartition des postes de Français complètement aberrante ; pour enquiquiner deux personnes, le patron en enquiquine deux autres. Médiation active du Rectorat, qui lui aussi se heurte à un mur.

● Donc, préavis de grève (de 48 H, reconductible), lancé par la CFDT pour le Lundi 20. Lettre à l'Evêque et au Directeur de l'Enseignement "catholique". Article dans O.F., reprenant des termes de la lettre évoquée ci-dessus, ce qui

provoque une vertueuse indignation de nos deux ecclésiastiques qui refusent alors de nous voir.

Demande d'entrevue avec les A.P.E.L. qui veulent bien, mais... Le 27 sept. ! Tout est fait pour nous bloquer dans la grève, avec l'espoir de nous discréditer.

● Hélas ! Ce beau scénario s'effondre : des parents viennent nous voir pour savoir ce qu'il en est, découvrent que les vilains professeurs ont peut-être des raisons de cesser le travail. Et puis, les autres syndicats, contrairement à leur habitude, s'en tiennent à une prudente neutralité. Et puis, pour la 1ère fois, ils proposent une intersyndicale. Et puis les parents viennent à une réunion hors-école le mardi soir (80 à 100 personnes) écouter le point de vue des parents. Pour un patron qui voulait isoler tout le monde, c'est raté !

● Les A.P.E.L., impressionnés par un mouvement qui est né en-dehors d'eux, se proposent pour aller voir le patron le mercredi matin : suggestion d'une rencontre Directeur - représentants des profs du collège, et d'une réunion avec les parents. Le patron, ébranlé, accepte, en présence d'un représentant de la Direction Diocésaine.

● Jeudi matin, les négociations commencent. Le patron lâche sur les 3/4 des points exigés : satisfaction presque entière sur les postes, réintégration de l'un des deux profs dans son rôle de Prof. Principal. Pour quelqu'un qui, pendant 3 mois, n'a rien voulu lâcher, quelle baffe !

La grève prend fin aussitôt.

Bilan Rapide :

- Réussite presque totale sur les exigences présentées.
- Rupture de l'isolement des profs CFDT, échec de la politique d'"individualisation" du patron (diviser pour régner...).
- "Exercice" syndical qui nous sera utile pour l'avenir.
- Prise de conscience pour beaucoup, de la fragilité de notre position dans l'Enseignement "Libre"

Correspondance

Une rentrée sans problèmes !

C.E.S. DE MONTOIR **MONTOIR**

Les enseignants de Montoir nous ont fait parvenir le texte suivant :

"Déjà depuis le mois de juin, les enseignants et les surveillants du C.E.S. réunis en Assemblée Générale, avaient déposé un préavis de grève illimitée au cas où à la rentrée 76 les auxiliaires en poste au Collège pendant l'année 75-76 ne seraient pas renommés. Il s'agissait de garantir par une action sans concessions l'emploi de huit M.A. et de refuser ainsi la situation scandaleuse dont sont victimes des travailleurs de l'Education Nationale".

A la veille de la rentrée, quatre d'entre eux avaient retrouvé un poste, une nouvelle nomination intervenait le lundi 13 septembre.

Après quatre jours de grève, 3 M.A. sont encore au chômage, nous ne pouvons accepter de reprendre le travail dans ces conditions et nous sommes décidés à imposer leur renomination. En conséquence, l'Assemblée Générale des enseignants et des surveillants reconduit la grève de 48 h en 48 h, 75 % du personnel se déclarant d'accord pour la poursuite de l'action.

Il est bien évident que notre action ne peut que résoudre le seul problème de ces 3 auxiliaires et que seule une action plus large et résolument engagée par l'ensemble des enseignants pourra permettre de réemployer TOUS LES AUXILIAIRES AU CHOMAGE, que ce soit par une action directe sur le problème des M.A., comme nous essayons de le faire, ou par toute autre action sur la baisse des effectifs ou le refus des heures supplémentaires.

La nature de notre détermination nous fait alors envisager une grève dure et nous allons nous heurter à des problèmes d'argent que certains d'entre nous et notamment les 3 M.A. pourront difficilement supporter.

C'EST POURQUOI NOUS AVONS BESOIN QUE SE MANIFESTE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE VOTRE SOLIDARITE, NOTAMMENT SOUS LA FORME D'UNE AIDE FINANCIERE.

- HERVE CONNAN - C.C.P. 2676 OOD NANTES
- Mentionner : "Solidarité Montoir".

MONTFAUCON (49)

Grève reconductible à partir de lundi jusqu'à ce que les 4 postes des classes spécialisées soient pourvues :

- (- 1 poste en CPA
- (- 2 " en CPPN
- (- 1 " en 5e Allégée

- Grève décidée à 13/14

NANTES : L'ECOLE NORMALE (instituteurs) EN GREVE

Depuis Lundi 27, grève reconductible à l'appel de l'intersyndicale SNPEN-FEN et SGEN-CFDT. L'horaire en formation initiale, qui dépassait 30 heures voici quelques années, serait ramené à 21 heures. Celui des recyclages, qui fut de 24 heures, serait ramené à 18. Cela revient à offrir aux mîtres deux semaines de travail réel lorsqu'on en décompte trois sur leurs droits à la formation continue. L'horaire de psycho-pédagog. de 3h au lieu de 7. Les institutrices doivent enseigner le dessin, la musique, les travaux manuels alors qu'elles n'ont reçu qu'un début de formation dans l'une de ces disciplines...

CARQUEFOU - La Picauderie

- 40 élèves par classe en maternelle, à la Picauderie. Ce n'est pas un cas isolé. Faites le compte autour de vous.

BOUGUENAIS

- Rentrée 76-77 : 256 inscrits -
8 enseignants -

- Soit : 4 classes de 30 élèves et plus, et 3 classes à double cours.

REPRESSION APRES LES RENVOIS DE LIVRETS MILITAIRES

En décembre 1975, 12 nantais de professions diverses renvoyaient leurs livrets militaires au Ministre des Armées pour condamner les TPGA (tribunaux permanents des forces armées), les ordonnances de 1959 la cour de sûreté de l'Etat et en solidarité avec les victimes de ces tribunaux (soldats, syndicalistes, objecteurs, insoumis..)

En février 1976, 12 autres déposaient leur carnet sur la table du président du Tribunal lors du procès des trois insoumis à Rennes.

De plus un autre nantais renvoyait individuellement son livret alors qu'en Mayenne, 35 personnes faisaient le même geste.

Actuellement, les gars du 1er groupe ont reçu des convocations pour aller reprendre leurs papiers à la gendarmerie de leur domicile. "J'ai décidé, par mesure de bienveillance de ne pas entreprendre d'action judiciaire à votre encontre, à la condition toutefois que vous ne renouvelez pas ce délit" nous écrivait gentiment un officier.

Bien sûr nous avons tous refusé de le reprendre en exposant nos raisons.

C'est le premier acte de la répression le second étant une enquête "solvabilité" et le troisième le procès par lui-même.

Le renvoyeur individuel est déjà parvenu au second stade.

Il ne faut pas que l'armée puisse gagner ce procès s'il a lieu. Aussi, faut-il se réunir pour discuter des actions à envisager pour faire reculer l'armée.

Une réunion est prévue le mercredi 6 octobre à 20H30 (à la Fraternité protestante) ouverte à tous, ceux du premier et du second groupe, ceux qui auraient renvoyé individuellement leurs livrets et à tous ceux qui envisagent de riposter (pétitions, nouveau renvoi, groupes politiques ou groupes luttant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'armée.

Ceux du premier groupe

INTERNATIONAL

PROJET DE COMITE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

Face au silence fait en France par la presse bourgeoise sur le problème du Sahara Occidental et devant l'ignorance dans laquelle est maintenu le peuple français au sujet de la lutte que mène le peuple sahraoui pour récupérer son territoire national, des militants qui ont rencontré le Front Polisario à Alger, se donnent pour tâche de créer sur Nantes un comité de soutien au peuple Sahraoui, afin de populariser la lutte de celui-ci, regroupé autour du Front Polisario contre les agressions conjuguées des régimes réactionnaires du Maroc et de la Mauritanie, eux-mêmes, valets des impérialismes Us et français.

Ce comité aurait un rôle, non seulement d'information mais de dénonciation de la complicité active du gouvernement français

(livraison d'armes et consensus politique) et de la présence impérialiste de la France en Afrique.

Ce sont les luttes de libération nationale aujourd'hui Sahara Occidental, Palestine, Timor, hier Angola, Mozambique, Viet-Nam...qui portent les plus durs coups à l'impérialisme mondial.

Toutes les organisations progressistes se doivent de soutenir la juste lutte des peuples opprimés.

C'est pourquoi, nous convoquons toutes les personnes intéressées à une réunion le mardi 5 octobre 20H30, à la Fraternité protestante afin de constituer un comité actif à la République Arabe Sahraoui Démocratique.

L'adhésion à ce comité de soutien et à la plate-forme qu'il définira, reste personnelle.

LES INTERDICTIONS RFA CONTRE LES FONCTIONNAIRES

Cette semaine est venue à Nantes une jeune professeur de Mathématiques allemande dans le cadre de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques. Cette jeune professeur, Mme BOOS-ZIEGLING, est interdite d'enseignement pour les motifs suivants :

- 1) Mme Boos-Ziegling était candidate au Parti communiste allemand (D.K.P.) lors des élections communales de Bielefeld en 1973 ainsi que de la Fédération des étudiants marxistes "Spartakus" en 1972 (ces deux organisations sont légales en R.F.A.).
- 2) Elle a répondu par des "arguments juridiques" aux questions concernant son appartenance au Parti communiste lors de son entretien d'introduction.
- 3) Elle s'est avérée avoir un point de vue trop "formel" sur les problèmes constitutionnels.

En conséquence, aux yeux de l'administration, elle "n'offre pas toute garantie de loyalisme envers la constitution".

● Elle a subi 3 interrogatoires entre septembre 74 et l'été 75. La seule question qui lui a été posée était de savoir si elle était ou non membre du D.K.P. (P.C. allemand). Comme Mme Boos-Ziegling refusait de répondre en expliquant que cette question était anticonstitutionnelle on lui objecta que "on ne pouvait interpréter ses jugements, ses opinions. La même activité, la même opinion faite ou émise par un communiste ne saurait être comprise de la même façon s'il s'agissait d'un non-communiste ! Aussi n'était-il pas utile de s'approfondir sur ses opinions personnelles".

● Malgré des lettres favorables de ses professeurs de Faculté et de la directrice de l'école où elle effectuait son stage *, elle a reçu un avis négatif pour sa possibilité d'enseigner.

* elle n'était pas encore titulaire et a terminé de passer les examens nécessaires à sa titularisation le 11/9/75.

Le cas Cornelia-Boos-Ziegling n'est pas un cas isolé. Depuis la mise en vigueur du "Décret contre les extrémistes" de Janvier 1972, le chiffre de ceux qui durent subir le même genre d'interrogatoires s'élève à plus de 750 000 (information du comité "Weg mit den Berufsverboten").

Que peut-on encore dire sur les "berufsverbote"?

- Les berufsverbote ne touchent que la gauche ; les extrémistes de droite (NPD) ne sont nullement inquiétés.
- Ils ne sont employés non seulement contre les futurs enseignants, mais contre tous ceux qui veulent trouver un emploi dans les services publics. C'est ce que montre le cas de Rudi Röder de Würzburg, mécanicien à la Bundesbahn (chemins de fer ouest-allemands) et qui parce qu'il avait fait acte de candidature sur la liste communiste, risque d'être frappé de berufsverbot.
- Si les berufsverbote s'adressent en premier lieu contre les communistes, ceux-ci ont cessé d'être les seuls touchés : syndicalistes engagés, sociaux-démocrates et même libéraux (FDP), jugés trop à gauche, ne peuvent devenir fonctionnaires.
- La pratique des berufsverbote a pris une telle dimension qu'on commence à suspecter tous ceux qui, sans être forcément de gauche, viennent de familles communistes ou réputées de gauche. Le tout dernier exemple : André Schulz (28 ans), membre du S.P.D., se voit refuser une place dans l'enseignement d'état au land de Brême. On ne lui donne aucun motif : durant ses études, il était membre du SHB (sozialistischer Hochschulbund - tendance S.P.D. de gauche) ; sa grand-mère est communiste et a connu en tant que telle l'univers concentrationnaire nazi.
- Cette pratique risque de dépasser le seul terrain des services publics. Le magazine ouest-allemand STERN dévoile qu'environ 2 millions de noms ont été enregistrés sur les ordinateurs des Services de contre-espionnage à Cologne et que dans l'industrie privée les employeurs essaient de plus en plus de

dépister les "systemveränderer" (ceux qui veulent changer le système).

Même la vie privée n'échappe pas aux nouveaux inquisiteurs, comme le montrent ces deux exemples cités par STERN :

- On reprocha à un étudiant d'Erlangen d'avoir assisté à la projection du film du metteur en scène soviétique Serge Eisenstein "Grève".
- Dans une lettre du 6 septembre 1974 adressée par le Ministère de l'Education du land de Bavière à l'avocat d'un postulant, on peut lire : "Monsieur,... nous vous prions de bien vouloir présenter une copie conforme de la déclaration faite par votre client de ne plus faire partie du MSB Spartakus. Il serait bénéfique pour votre client si l'on pouvait fournir la preuve de sa demande en divorce et, au cas où l'appartenance de sa femme au Parti communiste aurait été l'un des motifs de la demande de divorce, d'en donner confirmation".

Que veulent les autorités ?

Ecarter des services publics le plus grand nombre de syndicalistes et de démocrates engagés. Pour cela on se sert du verdict prononcé en 1956 lors de l'interdiction du K.P.D. (Parti communiste d'Allemagne) dans lequel on trouve pour la première fois l'expression "freiheitlich demokratische Grundordnung" (ordre libéral et démocratique). Sous cette formule que l'on cherche en vain dans la Loi fondamentale se cache en fait la volonté de maintenir le système tel qu'il est en ce moment. Or la loi fondamentale ne prescrit aucunement comme seul ordre constitutionnel l'ordre capitaliste. Elle prévoit au contraire expropriation et nationalisations si celles-ci contribuent au bien commun" (Art. 14 et 15 GG).

Ceci montre une fois de plus où peut mener l'anticommunisme !

Friedrich Hölscher (EDP), député au Bundestag :

"Chez nous il est plus facile de devenir député que garde-barrière" !

● Cependant, l'opinion publique en R.F.A. s'émeut de plus en plus de cet état de choses : c'est ce que vient de montrer la manifestation de Stuttgart, le samedi 6 décembre, à laquelle 8 000 personnes prirent part.

(Cette partie est extraite d'un dossier distribué par Mme Boos-Ziegling).

Mme Boos-Ziegling intente au gouvernement un procès qui va avoir lieu à la fin de l'année. Elle demande que le maximum de gens protestent auprès du tribunal en écrivant à l'adresse suivante :

An den
Präsidenten des Verwaltungsgerichts Mindermarkt 1

4950 Minden, R.F.A.

Si possible, communiquer un double de la lettre au comité de soutien, en écrivant à :

Prof. Dr. A. Dress
Fakultät für Mathematik der Universität
Bielefeld
Postfach 3640

4800 Bielefeld, R.F.A.

N.B.— 600 interdictions de travailler ont déjà été prononcées pour des personnes en voie de titularisation.

2 titulaires sont actuellement en procès, et le gouvernement voudrait que cela constitue un précédent.

DOSSIER

DEGAGE !

ON AMENAGE !

à Notre-Dame des Landes

L'Aéroport International Ouest Atlantique de Notre-Dame-des-Landes est toujours à l'ordre du jour.

Comment naît un projet d'équipement ?

Quelle est sa rationalité ?

Qui prend la décision ?

Quel est le rôle des élus locaux ?

Comment fonctionne notre "Démocratie" ?

Jean DE LEGGE, psychologue, originaire d'Ile et Vilaine, et Roger LE GUEN, ingénieur en agriculture, originaire du Finistère, ont réalisé un dossier avec la population locale.

Ils le présentent à la

Librairie M

Vendredi 8 Octobre

— de 18 h à 20 h — signature du Livre et discussion avec les auteurs.

— de 20 h 30 à 22 h — Conférence de Presse et Débat.

PETIT LIVRE NOIR DE CITATIONS

7

DE PAUL CAMOUS

(EX-PREFET DE LA REGION PAYS DE LOIRE)

En prévision d'une chasse aux sorcières dans l'administration, la petite souris de la Préfecture a jugé utile de faire un recueil de citations du Préfet.

On nous rappelle tous les jours que l'administration doit être neutre et "apolitique". En fait, l'administration n'est pas neutre politiquement, elle représente les intérêts de la bourgeoisie comme nous le démontrent les citations recueillies dans des brochures éditées par la Préfecture de Loire Atlantique.

Ces citations sont extraites du "Recueil des Actes administratifs de la région Pays de la Loire", du "Bulletin officiel du département de la Loire-Atlantique", du "Connaissance des Pays de la Loire" et "connaissances de la Loire-Atlantique", toutes publiées par la Préfecture.

Dans les milieux bien informés de la Préfecture, on nous a laissé entendre que les citations de Paul de Peillon seraient de la plume de notre préfet.

Le Préfet, représentant de l'Administration devrait être neutre, pourtant il a utilisé des documents administratifs diffusés dans tous les services pour sa propagande anti-communiste.

Cela a dû contribuer à sa promotion actuelle comme chef de cabinet d'un ministre. Ce document devra être utilisé par tous les syndicalistes qui seraient sanctionnés par l'Administration pour motif politique.

REPUBLIQUE FRANÇAISE REGION DES PAYS DE LA LOIRE RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Pour moi la Chine est une immense caserne qui vit en permanence dans la tension et dans la peur. Le mode de vie maoïste repose sur l'auto-surveillance des citoyens.

David Karpil

"Litteratournaya Gazeta de Moscou"

Dans les universités des Pays de l'Est, le droit à la liberté de conscience n'est pas reconnu. Les enseignants subissent un contrôle idéologique constant.

Ceux qui pratiquent une religion sont chassés de l'enseignement.

Léonid Pliouchtch

Déclaration au congrès de la FEN
Grenoble - Février 1976

Qu'est-ce qu'un kolkhoze ? En fait une plantation...

Une plantation servile, sous la conduite d'une bureaucratie extérieure, et sous la surveillance d'un système de répression. Les serfs reçoivent de quoi se nourrir sur des récoltes dont ils ne décident pas. Ils travaillent sur commande. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire que la plantation existe. Il y en a eu à Rome, dans le Brésil colonial, dans la Virginie sudiste, en Russie, du XVI^e siècle à 1861.

Alain Besançon

Court traité de soviétologie.

La liberté de l'information (en quatre phrases) : Un accident d'avion est connu du monde entier.

- en quinze minutes en France, quel que soit l'avion ;

- en quinze jours dans les Pays de l'Est si c'est un avion civil. Jamais si c'est un avion militaire ;

- en quinze mois en Chine, si c'est un avion civil. Jamais si c'est un avion militaire ;

- au Cambodge, jamais, que l'avion soit civil ou militaire.

Sainte-Thècle

"Modes et emplois"

Au sujet des systèmes de rémunération dans les pays de l'Est :

"Les ouvriers disent avec le sourire : les travaux n'avancent pas vite. C'est vrai. Nous faisons semblant de travailler puisque l'Etat fait semblant de nous payer."

.../...

CITATIONS DE PAUL

"Il y a surtout le "travail bis", dans la soirée, pendant le week-end et les congés. L'activité professionnelle légale assure les besoins essentiels. Pour le reste, on se "débrouille".

"Lettre de Budapest"
Le monde 6/7 juin 1976

S'opposer à l'énergie nucléaire est un crime contre l'intelligence.

Pierre Mauroy
Député-Maire de Lille, Président du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais

La netteté est la marque des maîtres et des chefs.

Vauvenargues

La planification autoritaire de certains pays a des avantages pour les statistiques mais de graves inconvénients pour les personnes et leurs libertés.

Robert Audouin
Membre du comité Economique et Social des Pays de la Loire.

Le mépris pour "la société de consommation", c'est une idée que les riches du XVI^e arrondissement essayent d'exporter chez les moins riches du XX^e avec le concours des étudiants du V^e.

Jean Farran

La facilité est parente de l'irresponsabilité. Nous voyons les deux se propager ensemble comme une tache d'huile dans l'euphorie et le calme de l'inconscience.

Dr P-Marie Brunetti

Si une usine de casseroles fait 40 % de déchets, elle ferme. L'Education Nationale fait plus de 40 % de déchets. On ne la ferme pas. Il faut réinventer l'école, la pédagogie.

Dc Olivenstein
La drogue au lycée

Les système des Pays de l'Est ou du Tiers Monde qui consiste à mal payer deux ou trois personnes, qui produisent autant qu'une seule en Occident, ne peut durer éternellement.

Pierre Pfeffer
Maître de recherche au CNRS (le nouvel Observateur, 5 avril 1976)

CAMOUS (suite)

Les révoltes à répétition des étudiants, dont la plupart des gens avouent en ignorer les "motifs" s'inscrivent dans le contexte d'une "civilisation" contemporaine, nourrie de refus, têtus, de contestations permanentes, et de dénigrement systématique de tout ce qui existe et a existé...

On ne peut demander aux enfants de pratiquer des vertus que leurs parents et leurs maîtres ont oubliées.

Colette Richier
L'Echo de la Presse, le 3 mai 1976

Ce qu'on exige aujourd'hui, ce n'est pas l'égalité des chances, c'est l'assurance de l'égalité des résultats.

Paul de Peillon
Minimes 1-39

Dans notre presse, des naïfs ou des militants usent, à tout propos d'une grille idéologique qui ne laisse passer que des récits tronqués, des propos partisans, des images orientées.

Claude Imbert
Rédacteur en chef du Point, mai 1975

La lutte contre la pollution est née d'un heureux réflexe d'hygiène publique et de sauvegarde collective. Mais attention aux excès et au zèle aveugle. Déjà s'annoncent les totalitarismes et courent les inquisiteurs. Les idéologues ne supportent plus la contradiction et des mystiques transforment le bon sens en fausse religion.

P.A. Jean
Réserve I

Depuis que les hommes ont vu d'autres hommes marcher sur la lune, ils croient que tout est possible tout de suite.

Ce qui est fondamental aujourd'hui, c'est l'impatience.

Nous avons oublié la persévérance, la technicité et l'effort qui ont fourni l'exploit. Restent les revendications, les palabres et l'envie.

Si "nous" n'avons pas la lune, c'est qu' "on" nous la refuse.

Paul de Peillon
Minimes V.I.D.R.A.L.

.../...

CITATIONS DE PAUL CAMOUS (SUITE ET FIN)

La violence, comme la grandeur, est contagieuse. Et les époques de désordre sont celles des conquérants.

Maurice Druon

Sur la scène de l'histoire, il y a toujours eu une énorme figuration.

J. L. Curtis

"L'étage noble".

La bourgeoisie a des enfants qui ont la coquetterie douteuse de ne pas vouloir lui ressembler.

Drieu la Rochelle

Rêveuse bourgeoisie

Il est plus ou moins angoissant de rompre avec la tradition.

Harold Portney

C'est ce qui s'appelle être pris en flagrant délit, Monsieur le Préfet ! !... Et ne vous étonnez pas si vos subordonnés, suivant votre exemple, font de la politique.

Enquête APL

PANIQUE DANS LA BASSE-COUR

OU QUAND LA LUTTE DES CLASSES TRAVERSE LE BUREAU DU Me TOULZA (en provoquant un léger désordre...)

La manifestation paysanne du samedi 18 septembre au cours de laquelle le bureau de Me Toulza, avocat de Rondineau, a été quelque peu dérangé, nous a permis d'avoir un très beau communiqué du batonnier du Barreau de Nantes, Me Jean Le Mapien (Ouest-France du 20/09/76). Le batonnier est un avocat représentant leur ordre, désigné par ses pairs et chargé de défendre leurs intérêts.

Communiqué remarquable car il révèle la conception de la justice qu'a le barreau de Nantes :

- L'avocat est un instrument totalement passif, se bornant à l'accomplissement mécanique d'une tâche matérielle, dépourvu d'intelligence et de réflexion : en effet, pour le batonnier, Me Toulzat n'a fait "qu'accomplir son devoir professionnel". Cela veut dire que l'avocat n'est qu'un moyen de justice, quelque soit l'affaire dont il s'occupe, et sur laquelle il ne doit pas se poser de questions.

- Avocats et magistrats forment une grande famille participant conjointement à "l'oeuvre de justice", qui se situe au-dessus des basses querelles matérielles. Ils sont tous de purs esprits attachés à "l'accomplissement d'une lourde charge", à la réalisation d'un idéal de vérité ne pouvant s'exécuter que dans la sérénité la plus complète. Défense au commun des mortels de troubler la réflexion de ces grands prêtres de la "Justice".

Résumons ces deux points d'ailleurs contradictoires : La justice est neutre, et doit rester sereine pour pouvoir se situer au-dessus des partis. L'avocat, qui exécute une tâche purement mécanique, n'est responsable de rien. Dans l'intérêt général, magistrats et avocats doivent s'unir pour condamner sévèrement ces "délinquants de droit commun" qui osent la déranger.

Or, l'appareil judiciaire comme la conception actuelle de la justice sont des instruments au service du pouvoir, donc de la bourgeoisie. La défense du système judiciaire actuel est donc la défense de la bourgeoisie : la lutte des classes ne s'arrête pas aux portes du Palais de Justice !

L'appareil judiciaire est un instrument au service de la bourgeoisie dans la lutte des classes. Celle-ci se répercute d'ailleurs dans le personnel de cet appareil, notamment dans le choix des causes que les avocats défendent.

Toulza est un exemple éclairant : ses activités professionnelles (avocat de la FFA) et extra-professionnelles (action politique au service du pouvoir) sont indissociables. Avocat des Rondineau, il a choisi son camp. Il en supporte les conséquences.

Certains le défendent actuellement, son bureau ayant été dérangé lors d'une manifestation. Mais où sont-ils, ces vaillants défenseurs de la "Justice", lorsque se commettent des injustices flagrantes (loi anti-casseurs : procès paysans, des 25 étudiants, Tré finétaux...), ou tous les jours, quand on voit comment fonctionne le Tribunal Correctionnel ?

Messieurs de la justice, vous jugez "en votre âme et conscience" : c'est à vos risques et périls.

Association des Anciens Diplômés de la Faculté de Droit de Nantes et Contents de l'être.

(A. A. D. N. C. E.)

De la juste solution des contradictions au sein de l'apl

I - LA SITUATION DE L'APL

Le bulletin APL tire actuellement à 850/900 exemplaires avec des pointes de près de 1 000 lors d'évènements importants.

Avec la rentrée, il est à peu près certain que l'accroissement du nombre d'exemplaires tirés va continuer. Or le chiffre de 900 à 1 000 constitue un palier quantitatif au niveau du fonctionnement de l'APL.

Cela se traduit notamment par un accroissement des tâches techniques (tirage, mise en page, envoi) cela au détriment de travaux plus directement politiques qui pourraient s'effectuer par ailleurs (enquêtes par exemple...)

Face à ces problèmes, il était nécessaire de trouver une solution dès la rentrée pour éviter que la "crise" éclate dans une période où l'absence d'APL aurait été préjudiciable pour tous.

II DEUX SOLUTIONS POUR RESOUDRE UNE QUESTION POLITIQUE

Deux solutions ont été proposées et discutées, elles offrent des points communs :

- il y a un accord pour éviter que les tâches purement matérielles ne deviennent trop lourdes ;
- il y a nécessité d'élargir la participation à l'APL ;
- en ce qui concerne le bulletin proprement dit, il est nécessaire d'atteindre une vente régulière de 950 exemplaires par numéro et de faire une campagne d'abonnements...
- le numéro doit passer à 2 francs pour empêcher le gouvernement giscardien de juguler l'inflation.
- un effort doit être fait dans la présentation (articles plus aérés, maquette).

D'autre part les deux solutions étant à peu près équivalentes au niveau financier le choix se pose plus en termes politiques qu'en termes techniques ou financiers.

● La première solution consisterait à confier le travail d'impression à une imprimerie, tout en conservant cependant une partie des tâches techniques (mise sous bande, fichiers, envoi etc...) et en gardant éventuellement le matériel d'impression (en cas de besoin).

● La seconde solution consisterait elle, à continuer à assumer l'ensemble des tâches matérielles, impression comprise, quitte à investir dans du matériel (qui pourrait ne pas servir uniquement pour le bulletin). Cette solution rendra d'autant plus impérieuse l'élargissement du groupe APL qui pourrait n'être qu'un vœu pieux dans le premier cas. La possession du matériel étant en outre, une garantie supplémentaire d'indépendance.

Cette solution se place d'autre part dans la perspective de poursuite de l'expérience APL-Nantes (qui offre la particularité de rassembler de nombreux inorganisés et groupuscules, sans que les uns "bouffent" les autres) sur d'autres secteurs, en ce qui concerne les médias (par exemple : sérigraphie, cinéma, photo...) cela à plus long terme.

Cette dernière solution peut paraître volontariste ou risquée dans la mesure où d'autres expériences du même type (en ce qui concerne notamment les projets à long terme) ont abouti à un échec ; ; mais en l'occurrence, il faut quand même tenir compte de l'expérience positive de l'APL dans un de ces domaines, tout au moins jusqu'à maintenant.

III ENTRE DEUX LIGNES, IL FAUT SAVOIR CHOISIR LA MOINDRE...(vieux proverbe)

Suite à ces débats, aucune tendance nettement majoritaire n'a pu apparaître clairement. Néanmoins, il semble que le collectif s'oriente vers la seconde solution, un peu dans la mesure où celle-ci conserve le statu-quo à quelques différences près.



D'autre part, les deux tendances s'équilibrent et les adversaires de la solution imprimée semblant plus déterminés sur cette opposition, il paraît difficile de faire un changement immédiat comme l'impose la solution imprimée.

Cette discussion nous a montré qu'effectivement le choix se pose plus en termes politiques qu'en termes financiers.

Plusieurs débats sur le rôle du bulletin et son contenu ont déjà eu lieu avant l'été (notamment sur les enquêtes, le travail en équipe, l'élargissement au milieu ouvrier). Ces débats n'ont jamais été retranscrits, par négligence du collectif. Nous nous engageons à relancer ce débat dès maintenant dans l'équipe et à en donner les étapes aux lecteurs.

Compte-rendu APL

CHOMEURS, CHOMEUSES POUR VAINCRE L'ISOLEMENT : IL FAUT S'ORGANISER

En Loire-Atlantique, le nombre officiel de chômeurs a progressé de plus de 1 000 en l'espace d'un mois :

- juillet 1976 : 15 513 chômeurs
- août 1976 : 16 628 "

Les vacances passées, combien de jeunes sortis de l'école vont se présenter sur le marché du travail (ou du chômage) ?

En fonction des perspectives gouvernementales, la situation de l'emploi, en particulier dans notre région, n'ira pas en s'améliorant. Pour preuve, ce mois-ci, 3 dépôts de bilan (Nacoma, Stella, Gauthier) dans la métallurgie nantaise, soit 250 licenciements.

● Pour toute la classe ouvrière, le plan Barre rime donc avec austérité ; les chômeurs sont bien placés pour le savoir :

■ Avant de trouver un boulot convenable, il faut attendre de plus en plus longtemps ;

■ le recours à des solutions bâtarde (intérim, travail saisonnier, vendange etc.) se fait de plus en plus fréquent ;

■ la visite à l'ANPE devient une corvée (avalanche de papiers, files d'attente à tel ou tel bureau, contrainte du pointage) et faute de moyens, cet établissement répond de moins en moins à sa mission ;

" ■ le manque de fric entraîne menaces et privations (coupures de gaz, d'électricité, expulsions, saisies etc...) et souvent le repli sur soi, l'isolement car on ne voit pas toujours comment s'en sortir.

Rester seul n'est pas une solution !

Depuis le mois de décembre 1975, des chômeurs et des chômeuses, syndiqués (ées) ou non se sont organisés (ées) au sein du collectif chômeurs CFDT pour mener la lutte en liaison avec les travailleurs actifs.

Les revendications posées l'an dernier sont toujours d'actualité. Il est temps de se mobiliser, il est temps de s'organiser ; pour cela, vient avec tes camarades privés d'emploi à :

|| l'assemblée générale des chômeurs
le jeudi 30 septembre 1976 à 15 heures
Bourse du travail CFDT, 37, rue
Lamoricière.

Tract du collectif chômeur CFDT

RECORD ... des bas salaires !

A Record, les salaires sont misérables : 1600 à 2000 Francs net, soit 300 Francs de moins qu'à Carrefour, Euromarché ou Leclerc.

A l'occasion de la négociation sur les salaires le personnel de Record avec la section syndicale CFDT réclame :

- 6% pour maintenir le pouvoir d'achat.
- un plan de rattrapage en valeur uniforme des salaires par rapport aux autres hypermarchés.

Record Nord commence la lutte par une grève les vendredi 24 et samedi 25. A Record Nord (250 personnes), tout le personnel a débrayé (sauf les cadres et F.O. qui n'a pas appelé à la grève) vendeurs, caissières et manutentionnaires ont occupé le parking et quelques caisses le vendredi. Les voitures étaient "détournées" vers le Sillon de Bretagne, le personnel expliquant à chaque client les raisons de leur grève.

Panique chez les cadres

Les quelques clients qui sont entrés quand même n'ont trouvé que les chefs aux caisses. Ces chefs qui sont les premiers à engueuler les caissières quand elles font des erreurs ; étaient déroutés :

- ils se trompaient bien souvent de prix (un client est sorti furieux : on lui avait fait payé 12,00 Frs pour un pain)
- ils n'avaient plus leurs servantes pour aller chercher les prix manquants.
- ils ne remplissaient pas le dos des chèques.
- ils tapaient tous les articles dans la touche "alimentation"

La panique, quoi !

Si bien que c'est très fatigués qu'ils sont partis le soir à 20 H au lieu de 22 H.

Perte de la journée : environ 70 millions (anciens)

Samedi : la direction porte plainte

Dès 7h30 les cadres s'installent aux caisses (le magasin n'ouvre qu'à 9 H).

Le personnel est donc resté sur le parking et devant les portes pour informer les clients.

Pendant ce temps, la direction n'a pas chômée : elle porte plainte pour le blocage du parking le vendredi ; un huissier vient constater les faits et à 11 H le samedi, les déléguées CFDT sont convoquées devant le juge, sans doute parce que la grève porte atteinte à la "liberté de consommer" ?

En attendant le résultat du tribunal le moral est au beau fixe parmi le personnel qui chante (l'internationale), qui lance des slogans ("les menaces on s'en fout, on tiendra le coup"), qui nous explique les conditions de travail (on peut rester auxiliaires plusieurs années à Record... si on ne fait pas 40 H par semaine).

Les portes sont encadrées par des chariots des clients passent, d'accord en parole mais allant faire leurs courses quand même. Des ouvriers de Tréfilimétaux viennent en soutien et rapelle leur lutte et le procès des 12 femmes (voir APL précédent)

Vers 14 H on apprend la décision du tribunal : "expulsion" ! La réaction a été immédiate : on est entré à une centaine en manifestation dans le magasin en criant : "A bas la justice de classe", en chantant l'Internationale. Nous, on n'avait pas peur des flics, par contre les chefs étaient plutôt verts...

La nouvelle direction (Docks de l'Ouest qui dirige aussi les Mammouths) veut intimider les grévistes en utilisant la justice et pourquoi pas à l'occasion les flics.

Mais le personnel a décidé de reprendre le débrayage Mardi. Il faut qu'on soit le plus nombreux possible à les soutenir. Il faut montrer que les "consommateurs" travaillent eux-aussi et ont aussi des problèmes de salaires, des problèmes dans leur travail. On peut aider le personnel de Record pour qu'il ne se sente pas isolé, en allant les voir, discuter avec eux et en parlant autour de nous.

Une "consommatrice" de l'APL

SOUTENONS LA LUTTE DES EMPLOYEES DE RECORD ET

LEURS REVENDEICATIONS

Si le patronat se permet de payer si peu les employées, c'est parce que c'est une grande majorité de femmes.

Le salaire d'une femme est considéré comme un salaire d'appoint, un salaire qui se surajoute au salaire du mari.

Et comment sont censées faire les femmes qui sont seules ?

De plus, en période de crise, ce sont les femmes les premières touchées : les dernières embauchées, les premières licenciées.

C'est un chantage perpétuel au droit au travail qui est exercé sur toutes les femmes.

**et tout ça pour faire
quel travail ?**

Taper aux caisses toute la journée ou marquer les prix, dans le bruit (publicité, musique criarde, caddies...), les courants d'air, et, prière de garder le sourire pour les clients et pour les chefs.

C'est ce qu'on appelle le travail "typiquement féminin" : le boulot monotone, répétitif, abrutissant.

Des horaires qui pour être soi-disant au service du consommateur, ne sont fait en réalité que pour pousser à acheter plus, et en tous cas surtout pas au service des employées, par exemple les caissières sont obligées de travailler 1 semaine sur 3 en nocturne.

La tension nerveuse qui est provoquée par les queues aux caisses alors que les chômeuses et les chômeurs ne manquent pas.

Non seulement les femmes doivent se battre pour pouvoir travailler et avoir des conditions de travail décentes, mais en plus, après le travail, il y a une seconde journée qui commence (ménage, lessive, vaisselle, cuisine...) sans compter les problèmes de garde des enfants dans une société qui empêche tout développement des équipements collectifs : crèches, écoles, cantines, laveries.

**nous devons
les soutenir, car ...**

... Dans cette période de restrictions, il est important de se mettre en lutte pour des salaires décents. Par ces luttes, les femmes montrent qu'il est possible de réagir contre la surexploitation dont elles sont l'objet et la passivité qu'on leur prête.

C'est par la lutte collective que les femmes arriveront à poser le problème de leur place dans la société, (femme au foyer, soumise, gardienne des enfants).

POUR ETRE RECONNUE EN TANT QU'INDIVIDU
A PART ENTIERE

Femmes Travailleuses en Lutte
Tract distribué à Record Samedi

APPEL A UNE MOBILISATION DE FEMMES

Il s'agit d'un fait divers, un fait anodin parmi tant d'autres que les femmes subissent dans leur vie de tous les jours et à fortiori quand elles décident de vivre en opposition aux normes de vie réglementaires.

S'il est difficile de se loger lorsqu'on est "marginal", il l'est encore plus lorsqu'on est une femme "séparée" (non divorcée, le divorce étant rentable, la séparation à l'amiable ne rapportant aucun fric aux hommes de loi).

En général, aucune agence, aucun propriétaire n'accepte de louer un appartement à une femme "séparée" non officiellement, prétextant que le mari pourrait se retourner contre eux, on est donc amené aux solutions bidons ; à combiner un arrangement avec son "ex" afin qu'il prenne le bail en son nom, et sous son aile sa femme devenue "enfant mineure".

Les Faits :

Plus fort encore, lorsque l'agence qui a la gestion de la location refuse d'établir les quittances de loyers payés qui me sont demandées par la CAF afin que je puisse toucher mes allocations familiales auxquelles j'ai droit.

Depuis quatre mois, cette agence immobilière refuse catégoriquement de me fournir mes quittances en me demandant en échange le règlement de charges supplémentaires, chantage...

Le temps de l'intimidation est révolu, la peur du grand méchant loup aussi.

C'est un fait fréquent et constant qui touche notre vie quotidienne à toutes et devant lequel nous devons réagir par nous-mêmes et ensemble pour lutter contre une telle oppression.

C'est pourquoi je lance cet appel de mobilisation pour que vous soyez nombreuses à m'accompagner et pour faire pression auprès de cette agence.

Réunion préalable de mise au point jeudi 30 septembre, 20H30 librairie 71 (derrière), rue de l'industrie. MARIE A.

EXECUTION

Vendredi 25: la Cour d'Assises a tranché. Responsable du double meurtre du Bd Guisthau, Teissier fera 15 ans de prison. L'oubli tombera sur lui. Et sur le reste...

Car il y a un reste: et l'étrange ambiance de cette séance d'Assise, ou tout fut fait pour le cacher, contribuait à le rappeler. Dans la salle, 20 flics en civil, fouille à corps de tous les entrants, hommes et femmes (dont beaucoup ne sont pas des inconnus: patrons de bars, entraîneuses, et ces personnages au charme discret qui servent de pont entre le Milieu et la Politique).

REQUIEM POUR DEUX REQUINS

De ce meurtre sans mobile (au point que le Procureur déclare ne pas croire la version que lui-même, les jurés et la presse sont tenus d'accepter sans grimace), LA POLITIQUE N'EST PAS ABSENTE. - Marcel Gerin, dont la fortune, en billets de 500,00 f, dépassait 177 millions, sans compter plusieurs bars et restaurants tenus ou contrôlés, une résidence de grand luxe à Treillières, un appartement en Espagne, etc.. n'était pas n'importe qui, et sa mort, 4 balles de 22 dans le coeur, une dans la tête, à bout touchant, n'est pas n'importe quoi. Avec sa femme, exécutée comme lui, avec le même soin, il tenait la DOLCE VITA, le bar de nuit le plus huppé de Nantes, où descendaient régulièrement PDG, notables du Barreau, l'inspecteur de police DIDIER (ancienne vedette dans son genre des nuits nantaises) et aussi... CHARLY LASCORZ: barbouze international, croisé de l'anticommunisme européen, "chevalier de l'ordre de Malte, membre du SAC, aujourd'hui condamné pour une importante affaire de rackette financier et politique (ETEC).

Marcel Gerin, c'était un symbole, le colt 11,43 qu'il aimait exhiber, et le Président a fait sourire la salle d'un sourire un peu figé en disant de cet objet: une enquête très sérieuse a été faite, rien ne permet d'affirmer que la victime possédait ou portait une arme! - 600 pages du dossier concernent, paraît-il, la vie passée des 2 morts du Bd Guist'hau: mais de ces 600 pages, aucun témoin ne viendra nous parler. Le peu que nous savons, nous l'avons appris ailleurs. Une carrière, commencée pendant la guerre, sur des bateaux d'armes navigant pour De Gaulle, continuée à l'époque des cigarettes américaines (et du RPF..) avait fait de Marcel Gerin l'un des tenors du milieu nantais, et aussi du Service d'Action Civique. En 1973, peu de temps avant sa mort, à l'occasion des législatives, il était descendu sur Toulouse avec une petite équipe, tandis que certains de ces amis, venus peut être de Bordeaux, maintenaient l'ordre électoral dans les rues noires de Nantes.

Les menaces très concrètes reçues par les journalistes et par certaines entraîneuses, après le meurtre de 73 ("on vous plaquera on vous fera la peau") ont donc con-

Cholet

MANIFESTATION

AU LAC DE RIBOU

Dimanche dernier, à l'appel du comité d'accès à Ribou, plus de 300 personnes se sont retrouvées pour pique-niquer et découvrir les charmes discrets des rives du lac de Ribou que quelques notables choletais s'accaparent.

C'est une histoire qui rappelle étrangement les bords de l'Erdre Nantais.

Dans les années 50, la municipalité fait construire un barrage pour augmenter les réserves d'eau de la ville de Cholet. La famille Ligot (maire actuel de Cholet et ministre de Barre) possède d'énormes terrains dans la zone du lac artificiel ; bien évidemment ces terrains d'une maigre valeur (1 franc le m² à l'époque) qui étaient des près marais ou des friches très en pente, deviennent grâce au site créé par l'apparition du lac, des terrains à bâtir magnifiques avec vue imprenable sur le lac.

Cela permet au passage au Ligot en question de revendre des lots aux notables du coin aux alentours de 80 francs le m² (un grand homme spéculé en grand, c'est normal).

Mais aussitôt ces terrains vendus, les clôtures et les barraques de luxe poussent comme des champignons et les clôtures bien entendu jusqu'au bord de l'eau.

un comité d'accès aux bords du lac

Le comité d'accès s'est constitué autour d'un groupe de jeunes ruraux auquel s'est adjoint au fur et à mesure les Paysans Travailleurs, la CFDT, le PS, le PSU, les APF et culture et liberté.

Au départ, le comité a surtout informer les choletais par tracts et affiches. Dès le 1er tract, la municipalité contre-attaque en faisant édifier à grands frais un camping trois étoiles et en projetant un parc de loisir de luxe. Après de nombreuses discussions, le comité se fixe pour objectif un chemin communal le long des rives du lac et commence à mobiliser les choletais là-dessus.

Avec la sécheresse, le lac était très bas et beaucoup de manifestants ont découvert les lieux dimanche dernier et cela les a un peu plus convaincus de la justesse de la cause qu'ils étaient venus défendre.

Pour la première manifestation publique du comité, c'est un succès indéniable d'autant que se sont retrouvés de nombreux travailleurs qui mènent dans leurs différentes boîtes des luttes (notamment sur l'emploi) qui restent isolées. Pour ceux qui étaient présents cette manifestation n'était sûrement pas une diversion mais une occasion de se rencontrer.

Donc la lutte continue à Ribou. Le débat reste ouvert sur les formes que doivent prendre la lutte ; certains pensent qu'une manifestation au printemps quand le lac est plein serait opportune.

Il faudra bien alors faire tomber quel que mur de la honte ; il y a aussi des projets de rencontrer Ligot et les propriétaires.

Tout cela est encore à discuter au comité.

Correspondant APL

EXECUTION (suite)

UN CRIME SYNDICAL ? ! ?

jugé leur effet avec l'attitude unanime de la Cour d'Assises de Nantes pour que l'on ferme les yeux des observateurs un peu curieux comme on a fermé ceux des cadavres ;

Tenons nous en donc à la version "syndicale" retenue officiellement : Tessier a tué et figolé la tuerie, (coups de grace à terre dans les deux cas) parce que les patrons de la Dolce Vita refusaient à son amie 1800,00 f de préavis de licenciement, qu'il avait menacé d'aller en Prudhommes, et qu'il s'est énervé. Tenons nous en là sans rire : on ne rit pas de 2 cadavres. On ne rit pas, surtout, devant la force cohérente du système qui permet la Dolce Vita, les billets de 500,00 f par piles entières, le flirt poussé de la police, du milieu, et des bourgeois de la ville, de ce système qui donne cette double mort sans cause et sans et sans paroles.

Quand nous aurons travaillé davantage, nous reviendrons sur les secrets mal ficelés qui constituent le fonds d'une triple exécution sans bavure : celle d'un dossier de 600 pages, aux oubliettes, parachève celle des deux morts de Série Noire d'une nuit de Décembre.

Enquête APL

ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION

T
T
E
N
T
I
O
N

A
T
T
E
N
T
I
O
N

A
T
T
E
N
T
I
O
N

A
T
T
E
N
T
I
O
N

A
T
T
E
N
T
I
O
N

A
T
T
E
N
T
I
O
N

Nous nous voyons dans l'obligation de passer le prix du bulletin à 2 F. (sniff...)

En effet pour garder une gestion saine ,nous devons palier à deux contraintes:

Une extérieure,l'augmentation du coût de la vie.

L'autre interne ,la nécessité d'investir pour soulager le travail de l'équipe;(conférer page 10).

Il est encore temps de s'abonner à l'ancien tarif, (pendant une semaine)

**PROFITEZ-EN
ABONNEZ-VOUS
REABONNEZ-VOUS (DEVANCEZ L'ECHÉANCE)
ABONNEZ VOS COPAINS
ABONNEZ VOS COPINES**

A partir de la semaine prochaine,les abonnements seront à:

3 mois (12 numéros)	20F.	soutien 30F.
6 mois (24 numéros)	40F.	soutien 60F.
1 an (48 numéros)	75F.	soutien 100F.

A
T
T
E
N
T
I
O
N

A
T
T
E
N
T
I
O
N

**LES ANCIENS TARIFS SONT
AU DOS DE CETTE PAGE**

A
T
T
E
N
T
I
O
N

A
T
T
E
N
T
I
O
N

ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION

